

Nom du produit	Anhydride propionique		NAGH/CF
Numéro de fiche technique :	80511	Date de révision	10.oct..2014
Numéro de révision	6	Date d'émission	29.juin.2015

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom commercial

Anhydride propionique

Celanese Chemicals Europe GmbH

Frankfurter Str. 111
D-61476 Kronberg/Ts.
Germany

Numéros de téléphone pour les urgences liées au transport :

Aux États-Unis, appelez le 800 424 9300.

Hors des États-Unis, appelez le 703 527 3887, appels en PCV acceptés.

Utilisations identifiées

Intermédiaire de synthèse

2. Hazard Identification

Classification SGH

Dangers

Liquide inflammable

Corrosion et/ou irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Catégorie

Catégorie 4

Catégorie 1B

Catégorie 1

Éléments pour les étiquettes



Mention d'avertissement

Danger

Déclarations sur les risques

Liquide combustible

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Provoque des lésions oculaires graves

Nom du produit	Anhydride propionique		NAGH/CF
Numéro de fiche technique :	80511	Date de révision	10.oct..2014
Numéro de révision	6	Date d'émission	29.juin.2015

Déclarations sur la sécurité

Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes - Ne pas fumer

En cas d'incendie:

Utiliser foam, dry chemical, carbon dioxide (CO₂), water spray pour l'extinction.

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Se laver à fond la figure, les mains et la peau exposée après avoir manipulé.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Garder sous clef.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants	No CAS	% du poids
Propionic anhydride	123-62-6	min 98
Acide propanoïque	79-09-4	< 2

4. PREMIERS SOINS

Information générale

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart . Porter attention à sa propre protection. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité .

Peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.

Inhalation

Garder la personne tranquille. Mettre la victime à l'air libre. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion

Si conscient, boire beaucoup d'eau. Si avalé, ne pas provoquer le vomissement - obtenir l'avis d'un médecin.

Nom du produit	Anhydride propionique		NAGH/CF
Numéro de fiche technique :	80511	Date de révision	10.oct..2014
Numéro de révision	6	Date d'émission	29.juin.2015

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

NFPA : Santé: 3

Inflammabilité: 2

Instabilité : 0

Moyen d'extinction approprié

Mousse, Poudre chimique d'extinction, Bioxyde de carbone (CO₂), Eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz dégagés

Les émanations gazeuses dangereuses produites par la combustion incomplète peuvent être constituées par Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO₂)

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

appareil respiratoire autonome (EN 133).

Précautions pour la protection de l'environnement

L'écoulement de l'eau peut être nocif pour l'environnement. Endiguer et collecter l'eau d'extinction.

Autres informations

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Veiller à une ventilation adéquate.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une fuite ou un déversement supplémentaire. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Endiguer et collecter l'eau d'extinction.

Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Avis d'autorisation

Aux États-Unis, appeler le National Response Center (800-424-8802) et les autorités régionales et locales appropriées si la quantité libérée en 24 heures est égale ou supérieure à la quantité à déclarer indiquée ci-dessous :

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipulation sans danger

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Nom du produit	Anhydride propionique		NAGH/CF
Numéro de fiche technique :	80511	Date de révision	10.oct..2014
Numéro de révision	6	Date d'émission	29.juin.2015

protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique . Mettre à terre est relier les conteneurs lors de transvasements. Si un feu se déclare au voisinage du produit, refroidir d'urgence les récipients par vaporisation d'eau.

Mesures techniques/conditions de stockage

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.

Entreposage du matériau

Garder sous clef. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Produits incompatibles

Conserver à l'écart des:, Bases, Amines, Alcools, Eau

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition de l'OSHA

Pas de limites d'exposition établies

ACGIH Limites d'exposition

Composants	TWA
Acide propanoïque	10 PPM

Mexico National Exposure Limits

Pas de limites d'exposition établies

Mesures d'exposition

Mesures d'ordre technique

L'aspiration diffuse et la réduction de l'air sont souvent insuffisants pour limiter l'exposition des employés. En général, une aspiration locale est préférable. Utilisez des appareils antidéflagrants (p. ex. ventilateurs, interrupteurs et terre) dans des systèmes mécaniques de ventilation.

Équipement de protection

Une douche d'urgence et un bain d'yeux doivent être facilement disponible

Conseils généraux

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une douche d'urgence. Tenir dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

Nom du produit	Anhydride propionique		NAGH/CF
Numéro de fiche technique :	80511	Date de révision	10.oct..2014
Numéro de révision	6	Date d'émission	29.juin.2015

Protection respiratoire

Based on workplace contaminant level and working limits of the respirator, use a respirator approved by NIOSH. The following is the minimum recommended equipment for an occupational exposure level. To estimate an occupational exposure level see Section 8 and Section 11.

For concentrations > 1 and < 10 times the occupational exposure level: Use air-purifying respirator with full facepiece and organic vapor cartridge(s) or air-purifying full facepiece respirator with an organic vapor canister or a full facepiece powered air-purifying respirator fitted with organic vapor cartridge(s). The air purifying element must have an end of service life indicator, or a documented change out schedule must be established. Otherwise, use supplied air.

For concentrations more than 10 times the occupational exposure level and less than the lower of either 100 times the occupational exposure level or the IDLH: Use Type C full facepiece supplied-air respirator operated in positive-pressure or continuous-flow mode.

For concentrations > 100 times the occupational exposure level or greater than the IDLH level or unknown concentrations (such as in emergencies): Use self-contained breathing apparatus with full facepiece in positive-pressure mode or Type C positive-pressure full facepiece supplied-air respirator with an auxiliary positive-pressure self-contained breathing apparatus escape system.

For escape: Use self-contained breathing apparatus with full facepiece or any respirator specifically approved for escape.

Protection de la peau:

Porter des vêtements et des gants imperméables pour éviter tout contact. Le butyl est recommandé. D'autres matières de protection peuvent être utilisées en fonction de la situation si des informations suffisantes concernant la dégradation et l'infiltration sont disponibles. Si d'autres produits chimiques sont utilisés conjointement avec.

Protection du visage/des yeux:

Porter des lunettes de protection contre les substances chimiques lorsqu'il y a une chance raisonnable de contact avec les yeux.. En plus des lunettes de protection, porter un masque pour le visage s'il y a une chance raisonnable de projections au visage..

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	piquante
Masse moléculaire	130.14
Point d'éclair	63°C(145.4°F)
Méthode	EU Method A.9
Température d'auto-inflammation	282 °C
Méthode	EU A.15
Point/intervalle de fusion	-43°C
Point/intervalle d'ébullition	168.4°C
Méthode	EU A.2 @ 1013 hPa
Densité	1.0103 g/ml @ 20°C

Nom du produit	Anhydride propionique		NAGH/CF
Numéro de fiche technique :	80511	Date de révision	10.oct..2014
Numéro de révision	6	Date d'émission	29.juin.2015

Méthode	EU A.3
Viscosité	1.039 mPa*s @ 25°C
Méthode	OECD 114
Pression de vapeur	168 Pa @ 20°C
Solubilité dans l'eau	s'hydrolyse
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	0.33 (data based on propionic acid)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de manipulation, d'utilisation et de transport.

Conditions à éviter

Eviter toute source d'inflammation. Eviter tout contact avec la chaleur, les étincelles, les flammes et les décharges statiques.

Matières incompatibles

Conserver à l'écart des:

Amines
Bases
Alcools
Eau

Produits de combustion ou de décomposition dangereux :

Les produits de décomposition thermique peuvent inclure des oxydes de carbone.

Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment au contact de l'eau.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition Peau, yeux, inhalation et ingestion.

Effets immédiats

Peau	Nocif en cas d'absorption par la peau Provoque des brûlures de la peau.
Yeux	Cause des brûlures aux yeux.
Inhalation	Peut être nocif en cas d'inhalation. Provoque des brûlures des voies respiratoires.
Ingestion	. Provoque des brûlures des voies digestives.

Nom du produit	Anhydride propionique		NAGH/CF
Numéro de fiche technique :	80511	Date de révision	10.oct..2014
Numéro de révision	6	Date d'émission	29.juin.2015

Propionic anhydride

Toxicité aiguë par voie orale

LD50: 3455 mg/kg
(Reference substance: Propionic acid)

Toxicité aiguë par inhalation

LC50: > 20 mg/l, rat, 4h

Méthode

Similar to OECD 403

Corrosion et/ou irritation de la peau

Corrosif

(Reference substance: Propionic acid)

Espèce

lapin

Lésion/irritation grave des yeux

Corrosif

(Reference substance: Propionic acid)

Espèce

oeil de lapin

effets cancérogènes

Aucune preuve d'action cancérogène.

Espèce

rat mâle

Étude

étude sur la vie entière avec administration par voie orale (gavage)

Mutagénicité in vitro

Test d'Ames : négatif (avec et sans activation métabolique)
Méthode : OECD 471 (Reference substance: Propionic acid)
Cell gene-mutation in Chinese Hamster Cells: negative - with and without metabolic activation - Method: OECD 476 (Reference substance: Formic acid)

Mutagénicité in vivo

Test sur les aberrations de chromosomes mammaliens in vitro sur des cellules de hamsters chinois : négatif (avec et sans activation métabolique) OECD 473 (Reference substance: Propionic acid)

Effets sur le développement

(Reference substance: Calcium propionate)

Voies d'exposition

administration par voie orale

Espèce

rat

NOAEL: 300 mg/kg bw/day (Maternal toxicity / teratogenicity)

Acide propanoïque

Toxicité aiguë par voie orale

LD50: 960 - 2270 mg/kg, rat- de non toxique à nocif

Toxicité épidermique aiguë

LD50: 500 - 794 mg/kg, lapin- De nocif à toxique

Toxicité aiguë par inhalation

LC50: > 5.4 mg/l, rat, 4h

Corrosion et/ou irritation de la peau

Corrosif

Espèce

lapin

Méthode

Durée d'exposition: 1 h traitement par occlusion

Sensibilisation de la peau

ne provoque aucune sensibilisation

Espèce

cobaye

Méthode

Maximisation

Lésion/irritation grave des yeux

Considéré corrosif

effets cancérogènes

5 papillomes de la muqueuse préstomacale ont été observées chez 20 animaux Des hyperplasies et des dysplasies notables de la muqueuse préstomacale ont été observées

Nom du produit	Anhydride propionique		NAGH/CF
Numéro de fiche technique :	80511	Date de révision	10.oct..2014
Numéro de révision	6	Date d'émission	29.juin.2015

Propionic anhydride

Espèce
Étude

les rats
étude sur la vie entière avec administration par voie orale (doses)

LOAEL: 2640 mg/kg/d

Mutagenicité in vitro

Négatif pour l'échange de chromatides sœurs (SCE) Test d'Ames : négatif (avec et sans activation métabolique)
Méthode : OECD 471

Mutagenicité in vivo

Test d'endommagement chromosomique du micronucleus de la souris : - négatif

Effets sur le développement

aucun effet nocif sur le développement à un niveau de dose de 300 - 400 mg/kg/jour

Voies d'exposition
Espèce

administration par voie orale
rat lapin souris hamster

LOAEL: 300 mg/kg/d

Exposition répétée

90 jours Ulcération cutanée à 233 mg/kg/jour (solution de 14 %). Aucun signe clinique de toxicité et aucun impact sur le poids corporel

Voies d'exposition
Espèce

Dermale

les souris

LOAEL: 133 mg/kg/d

Exposition répétée

90 jours Une augmentation de l'hyperplasie épithéliale œsophagique a été observée à ~2000 mg/kg/jour. Aucun autre effet nocif n'a été observé

Voies d'exposition
Espèce

oral, doses

Espèce

NOAEL: ~700 mg/kg bw/day

12. Informations écologiques

Propionic anhydride

Toxicité aiguë pour les poissons

Espèce
Méthode

LC50: > 10000 mg/l (96h)
(Reference substance: Calcium propionate)

Leuciscus idus (Ide)

DIN 38412 T.15

Acute daphnia toxicity

Espèce
Méthode

EC50: > 500 mg/l (48h)

Daphnia magna

EU C.2

Toxicity to aquatic plants

Espèce
Méthode

EC50: > 500 mg/l (72h)

(Reference substance: Calcium propionate)

Scenedesmus subspicatus

OECD 201

Toxicité pour les bactéries

Espèce

EC50: 60 mg/l
(17h)

(Reference substance: Calcium propionate)

Pseudomonas putida

Nom du produit	Anhydride propionique		NAGH/CF
Numéro de fiche technique :	80511	Date de révision	10.oct..2014
Numéro de révision	6	Date d'émission	29.juin.2015

12. Informations écologiques

Biodégradation

Facilement biodégradable
(Reference substance: Propionic acid)
according to OECD criteria

Méthode

Autres dangers potentiels

Cette substance n'est pas conforme aux critères du PBT / vPvB selon l'annexe XIII du REACH

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Considérations relatives à l'élimination

Élimination de matières répandues conformément aux réglementations nationales et locales sur les déchets dangereux. Les méthodes recommandées sont l'incinération ou le traitement biologique sur un site d'élimination autorisé à l'échelle fédérale ou nationale. Il est à noter que ces informations s'appliquent aux matières Il est à noter que ces informations sur la manipulation et l'élimination peuvent également s'appliquer aux conteneurs vides, aux boîtes et aux eaux de rinçage. Les réglementations ou restrictions nationales ou locales sont complexes et peuvent varier des réglementations fédérales. Ces informations visent à faciliter une manipulation correcte
Code(s) de déchet dangereux de l'EPA :

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ministère des Transports des États-Unis

UN/NA Number:	UN 2496
Nom d'expédition	Propionic anhydride
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Emergency Response Guide:	156

ICAO/IATA:

No ONU.	UN 2496
Proper Shipping Name	Propionic anhydride
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III

IMDG:

No ONU/ID.	UN 2496
Proper Shipping Name	Propionic anhydride
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	non
No EMS	F-A, S-B

Nom du produit	Anhydride propionique		NAGH/CF
Numéro de fiche technique :	80511	Date de révision	10.oct..2014
Numéro de révision	6	Date d'émission	29.juin.2015

15. Regulatory Information

Règlements étatique des Etats-Unis

Les produits chimiques associés au produit qui sont assujettis aux réglementations d'accès à l'information sont indiqués en compagnie du ou des États concernés :

Propionic anhydride 123-62-6

Pennsylvanie	Listed
New York	Listed
New Jersey	Listed
Massachusetts	Listed
Rhode Island RTK	Listed

Acide propanoïque 79-09-4

Pennsylvanie	Listed
New York	Listed
New Jersey	Listed
Illinois	Listed
Massachusetts	Listed
Rhode Island RTK	Listed

Réglementation fédérale des États-unis :

TSCA :

Nous certifions que tous les composants figurent dans l'inventaire TSCA ou font l'objet d'une exemption.

Réglementations environnementales :

Propionic anhydride 123-62-6

Substances dangereuses selon CERCLA :	Listed
---------------------------------------	--------

Acide propanoïque 79-09-4

Substances dangereuses selon CERCLA :	Listed
---------------------------------------	--------

SARA 311 :

Risque aigu pour la santé :	Oui
Risque chronique pour la santé :	No
Incendie:	Oui
Dissipation subite de pression :	No
Réactif :	No

Nom du produit	Anhydride propionique		NAGH/CF
Numéro de fiche technique :	80511	Date de révision	10.oct..2014
Numéro de révision	6	Date d'émission	29.juin.2015

RÈGLEMENTATIONS INTERNATIONALES

Inventaires internationales

Apparaît dans les inventaires de produits chimiques des pays suivants ou se qualifie à une exemption :

Australia (AICS)
Canada (DSL)
China (IECSC)
Europe (EINECS)
Japan (ENCS)
Japan (ISHL)
Korea (KECI)
New Zealand (NZIoC)
Philippines (PICCS)
United States (TSCA)

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA : Santé: 3

Inflammabilité: 2

Instabilité : 0

Préparé par

Service de gestion des produits de Celanese.

Sources des principales données utilisées dans la fiche de données

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur les données dont dispose Celanese et sur les sources publiques considérées valides ou acceptables. L'absence d'éléments d'informations requis par ANSI ou 1907/2006 indique que des informations en adéquation avec ces exigences sont disponibles.

Autres informations:

Observer les prescriptions légales en vigueur au plan national et au plan local

Les modifications de la version précédente sont indiquées par ***.

Pour usage industriel uniquement. Les informations contenues sont conformes à nos meilleures connaissances. Nous ne suggérons ou ne garantissons pas que les risques énumérés sont les seuls risques qui existent. Celanese ne donne aucun type de garantie, expresse ou implicite.

Nom du produit	Anhydride propionique		NAGH/CF
Numéro de fiche technique :	80511	Date de révision	10.oct..2014
Numéro de révision	6	Date d'émission	29.juin.2015

Abréviation et acronyme

ADR = Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par la route

CAS = Chemical Abstracts Service (branche de l'American Chemical Society)

CLP = Classification, étiquetage et emballage

DNEL = Niveau sans effet dérivé

EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

SGH = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA = Association du transport aérien international

OACI = Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

LC50 = Concentration létale

LD50 = Dose létale

CSEIO = Concentration sans effet indésirable observé

DSEIO = Dose sans effet indésirable observé

PBT = persistante, bioaccumulable et toxique

CSEP= concentration sans effet prévue

RCR = Ratio de caractérisation des risques

RID = Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

Phrases R = phrases de risque

Phrases S = conseils de prudence

TEU = traitement des eaux usées

vPvB = très persistante et très bioaccumulable